

LA CHRONIQUE DU PÉAGE DE ROUSSILLON N° 15 - MAI 2026



Merci pour votre confiance renouvelée !

« Le 15 mars 2026, dans un contexte de forte abstention au niveau national, notre commune n'a vu la présentation que d'une seule liste aux suffrages des électeurs, à l'instar de nombreuses autres communes de France. Cette situation n'a pas favorisé la participa-

tion, mais elle n'a pas entamé notre détermination.

La liste « Rassemblés, continuons pour le Péage », que j'ai eu l'honneur de conduire, a obtenu 100 % des voix exprimées (les bulletins blancs et nuls n'étant pas comptabilisés). Plus encore, 76 % des électeurs ayant voté ont choisi notre liste, soit plus du double du résultat obtenu en 2020. Ce succès n'est pas le fruit du hasard : il reflète la reconnaissance du travail accompli durant le premier mandat 2020-2026 et la solidité d'un bilan concret et incontestable pour notre commune.

Le 22 mars, lors de la première réunion du conseil municipal, j'ai été réélu Maire du Péage de Roussillon pour un deuxième mandat. Cette réélection marque la poursuite d'une belle aventure humaine et collective. Je tiens à remercier très sincèrement les Péageoises et les Péageois pour leur confiance, leur soutien et leur reconnaissance tout au long du premier mandat.

Je suis entouré d'un conseil municipal de grande qualité, dont les élus se sont engagés à mes côtés pour continuer à servir notre commune. Avec cette nouvelle équipe, nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier le travail engagé, autour d'un programme clair, fédérateur et tourné vers l'avenir du Péage de Roussillon.

Comme vous le constaterez dans cette chronique, la situation financière de la commune est saine et maîtrisée. Cette rigueur budgétaire nous permet de continuer les investissements essentiels, afin de rattraper le retard accumulé pendant plusieurs décennies. Vous pouvez compter sur moi et sur l'ensemble du conseil municipal pour défendre les intérêts de la commune et de ses habitants, et pour poursuivre le développement harmonieux de notre territoire.

Nous sommes prêts à poursuivre cette dynamique pour ce deuxième mandat, avec la même énergie, la même exigence et la même proximité avec les habitants. Pour cela, nous avons besoin de votre engagement dans la vie de la commune et des associations, ainsi que de votre soutien pour continuer la reconstruction amorcée en 2020.»

André Mondange, Maire

LA MUNICIPALITÉ COMMÉMORE LE 8 MAI 1945

À l'occasion de la cérémonie du 8 mai, la municipalité a rendu hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu la barbarie nazie et permis la victoire de la paix et de la liberté en 1945.

Élus, habitants, associations et anciens combattants se sont réunis autour du devoir de mémoire pour rappeler l'importance de cette date historique.

Cette commémoration fut aussi l'occasion de rappeler que cette victoire fut collective : celle des résistants, des soldats français et alliés, mais aussi des combattants venus des colonies et de tous les peuples engagés contre le fascisme.

Dans un monde marqué par les tensions, les inégalités et les discours de division, cette cérémonie porte un message fort : la paix, la solidarité et la fraternité restent des valeurs essentielles.

La municipalité réaffirme ainsi son attachement à une société plus juste, fidèle aux idéaux de la République et à l'amitié entre les peuples.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DU PÉAGE DE ROUSSILLON



Le dimanche 22 mars, le premier conseil municipal de la mandature a officialisé l'installation de la nouvelle équipe municipale qui conduira les projets de la ville du Péage de Roussillon pour les six prochaines années.

Renouvelé à près de 60 %, ce nouveau conseil municipal associe expérience et nouveaux visages au service des habitants et du développement de la commune.

Autour d'André Mondange, Maire du Péage de Roussillon, l'équipe municipale est composée de 8 adjoints, 1 conseiller délégué et 19 conseillers municipaux. Ensemble, ils constituent l'assemblée délibérante chargée de voter les délibérations

et de gérer les affaires de la commune dans de nombreux domaines : finances, urbanisme, éducation, jeunesse, culture, sport, sécurité, solidarité ou encore commerces et logements. À travers cette nouvelle mandature 2026-2032, la municipalité poursuivra les projets engagés tout en préparant les investissements et les transformations de demain au service des habitants et de l'attractivité de la ville du Péage de Roussillon.



André MONDANGE
Maire
Personnel communal, sécurité, prévention des risques technologiques



Louis MERCIER
1^{er} Adjoint
Finances et budget



Delphine ALBUS
2^{ème} Adjointe
Culture, développement économique, commerces et marchés



Thierry DARBON
3^{ème} Adjoint
Bâtiments communaux et voirie



Brigitte JURY
4^{ème} Adjointe
Affaires sociales et CCAS



Farid KIOUDJ
5^{ème} Adjoint
Affaires scolaires, enfance, jeunesse



Patricia GEOFFRAY
6^{ème} Adjointe
Festivités et associations



Ken DOYAT
7^{ème} Adjoint
Sports



Martine FOSELLE
8^{ème} Adjointe
Logement et Environnement



Jean-Paul IMBLOT
Conseiller Délégué
Urbanisme



Chantal RICHARD
Conseillère municipale



Raba IGDERZENE
Conseiller municipal



Om Elkhir BENMOHAMED
Conseillère municipale



Fernand CARDOSO
Conseiller municipal



Honorine LOR-SAW
Conseillère municipale



Samir AFEJJAY
Conseiller municipal



Astrid GALL
Conseillère municipale



Patrick SANGLIER
Conseiller municipal



Cennet KIZILTEPE
Conseillère municipale



Olivier NALLET
Conseiller municipal



Isabelle BERNEAUX
Conseillère municipale



Antoine RICHARD
Conseiller municipal



Florence CAZIN
Conseillère municipale



Gilbert FRUTOSO
Conseiller municipal



Anissa HATTA DAOU
Conseillère municipale



Roder BOUZAR
Conseiller municipal



Solange GUICHARD
Conseillère municipale



Dominique GIUSTO
Conseiller municipal



Cassandra COQUET
Conseillère municipale

DES FINANCES SAINES POUR POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DU PÉAGE DE ROUSSILLON

Lors du dernier conseil municipal, le conseil municipal a validé le budget 2025 et adopté le BP 2026.

Une bonne santé financière

Le budget 2025 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Malgré des recettes financières inférieures à la moyenne des communes de même strate, l'analyse du budget fait apparaître une épargne brute en hausse, confirmant la bonne santé financière de la commune après six années d'investissements particulièrement importants.

Ce budget témoigne également de la gestion rigoureuse menée depuis 2020. Ainsi, la masse salariale représentait 61% des dépenses de fonctionnement en 2014 ; elle ne représente plus que 54% en 2025. Cette maîtrise des charges permet à la commune de préserver ses capacités d'investissement tout en maintenant la qualité des services publics, notamment en direction des jeunes.

Un budget au service de l'investissement

Le budget 2025 a notamment permis de financer plusieurs équipements structurants pour la population, parmi lesquels l'école Louise-Michel, l'école Ollier et en partie la médiathèque.

Le budget adopté pour 2026 constitue quant à lui un budget de préparation des futurs projets inscrits dans le cadre

du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2026-2032. Le budget de fonctionnement demeure maîtrisé, même si de nouvelles dépenses viennent renforcer certains services essentiels, notamment la police municipale, le service social et la médiathèque. Ces dépenses supplémentaires restent compatibles avec l'équilibre budgétaire de la commune.

Des économies, des subventions, une hausse modérée des taux

L'année 2026 marquera également le lancement de grands projets structurants, avec le démarrage des études préalables à la rénovation de la salle Dufeu ainsi qu'à la création d'un futur gymnase, devenus nécessaires en raison de leur vétusté et de trente années sans entretien des bâtiments. Il convient également de souligner la construction de quatre courts de tennis, dont 2 couverts, dont la livraison est prévue cet été, ainsi que la rénovation du bâtiment de l'Âge d'Or, qui devrait débiter à la fin de l'année 2026.

Afin de financer ces investissements, la commune poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement et multiplie les demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels. Par ailleurs, compte tenu de

la faible évolution des taux de taxe foncière lors du précédent mandat, le conseil municipal a validé une évolution du taux de taxe foncière de 43,13 % à 46,99 %.

Cette évolution représente en moyenne une augmentation d'environ 20 euros par mois pour un foyer propriétaire d'un logement d'environ 90 m².



POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS POUR LE PÉAGE DE ROUSSILLON

Les contraintes budgétaires font partie de la réalité de la gestion d'une commune. Elles exigent des choix rigoureux, assumés et cohérents. Pour autant, elles ne doivent pas conduire à l'immobilisme : une commune qui n'investit plus prend le risque de voir ses équipements se dégrader et son attractivité reculer.

Dans ce cadre, les élus de la nouvelle mandature ont fait le choix de poursuivre le travail engagé lors du précédent mandat. Cette continuité vise à garantir une gestion responsable des finances communales tout en maintenant un niveau d'investissement nécessaire pour répondre aux attentes des habitants et accompagner l'évolution de notre commune.

L'objectif est clair : continuer à moderniser la ville, améliorer le cadre de vie et rattraper le retard accumulé sur certains équipements.

Ces investissements répondent à des besoins concrets :

améliorer les équipements sportifs, culturels et associatifs, assurer la sécurité des infrastructures et offrir aux habitants des services adaptés et de qualité.

Par exemple, si la salle Dufeu ne fait pas l'objet d'une rénovation, le Conseil Municipal sera dans l'obligation de fermer cette salle pour raisons de sécurité.

Au total, **plus de 14 millions d'euros seront mobilisés sur la période 2026-2032**. Cet effort traduit une volonté claire : investir de manière raisonnée aujourd'hui pour préparer durablement l'avenir du Péage de Roussillon.



Entre 2026 et 2032, plusieurs projets structurants sont ainsi programmés :

- Rénovation de la salle Dufeu
- Construction d'un nouveau gymnase
- Rénovation complète de l'Âge d'Or
- Rénovation du 2^e étage et de la façade de l'annexe Ollier
- Requalification du centre-ville et sécurisation des voiries
- Programme de maintenance et de rénovation des bâtiments

ERASMUS+ : DES PROJETS EUROPÉENS AU SERVICE DE LA JEUNESSE

La ville du Péage de Roussillon a récemment célébré la clôture de plusieurs projets menés dans le cadre du programme Erasmus+ et des actions en faveur de la participation des jeunes à la vie démocratique.

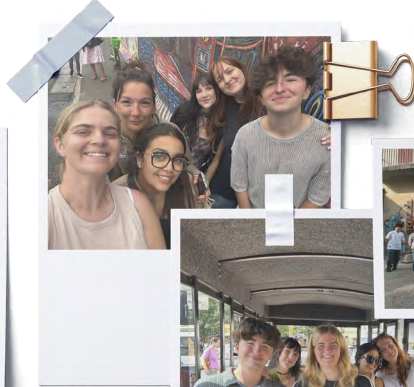
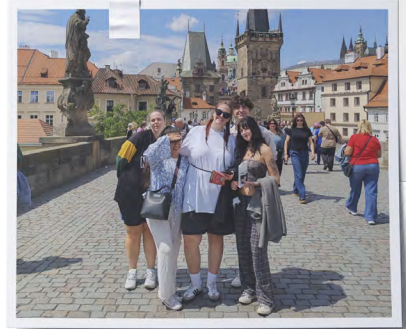
Portés par le Service Enfance Jeunesse avec le soutien du conseil municipal, ces projets traduisent une volonté forte : offrir aux jeunes des parcours d'ouverture, d'autonomie et d'engagement citoyen.

Depuis 2024, trois projets Erasmus+ ont été financés par l'Agence française Erasmus+. Grâce au dispositif DiscoverEU Inclusion, plus de quinze jeunes de 18 ans ont pu vivre une première expérience de mobilité européenne en découvrant l'Italie, l'Espagne, Berlin, Prague, Budapest ou encore Vienne. Ces voyages constituent une expérience enrichissante favorisant l'autonomie, l'ouverture culturelle et la confiance en soi. Face à cette réussite, de nouvelles mobilités sont déjà prévues en 2026, notamment en Sicile, à Majorque et à Ibiza, avec une sensibilisation aux enjeux environnementaux européens.

Parallèlement, douze jeunes participent depuis septembre 2025 à un projet autour de la citoyenneté et du fonctionnement des institutions locales, nationales et européennes. Ils ont également présenté leurs travaux

lors des vœux du maire et dans les écoles de la commune.

À travers ces initiatives, la commune confirme son engagement en faveur de la jeunesse, de l'inclusion et de l'éducation à la citoyenneté, tout en renforçant son implication dans les dynamiques européennes.



SÉCURITÉ

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ : LA POLICE MUNICIPALE À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES

Grandir en sécurité : une action dans les écoles Ollier et Bayard

Dans le cadre des actions de prévention menées auprès des plus jeunes, le responsable de la Police municipale est intervenu dans les écoles Ollier et Bayard auprès des classes de CM1 et CM2 autour du thème : « Comprendre la loi pour grandir en toute sécurité ».

Ces échanges ont permis de sensibiliser les élèves aux différentes formes de violences ainsi qu'au harcèlement, et de leur donner des repères essentiels pour mieux se protéger et adopter les bons

comportements au quotidien.

Le mardi 28 avril, cette présentation a été organisée cette fois-ci à destination des familles des enfants. Ce moment a été suivi d'un temps d'échanges réunissant les directeurs d'écoles, la Police municipale, les animateurs, les parents et les élèves.

Ces rencontres participent à renforcer le dialogue entre les institutions, les familles et les enfants, dans un objectif commun : la sécurité et le bien-être des élèves.



**LA CHRONIQUE
DU PÉAGE
DE ROUSSILLON
N° 15 - MAI 2026**

MAIRIE - 35 rue Adolphe Garilland - 38550 Le Péage de Roussillon

☎ 04 74 11 15 55 ✉ adm.accueil@le-peage-de-roussillon.fr

Horaires : du lundi au jeudi 8h-12h et 13h30-17h

vendredi 8h-12h30 et 13h-16h

www.le-peage-de-roussillon.fr

[lepeagederoussillon](https://www.facebook.com/lepeagederoussillon)

[ville_du_peage_de_roussillon](https://www.instagram.com/ville_du_peage_de_roussillon)

**LE PÉAGE DE
ROUSSILLON**

Directeur de la publication : André Mondange
Responsable de la rédaction : Séverine Vanveggelen
Création de la maquette et mise en page :
Stéphane Bonnard / sextant creative

Imprimé par : sextant creative
Dépôt légal 12/2024
Tirage : 3 500 Exemplaires

MIXTE
Papier | Pour une gestion
forestière responsable
FSC® C174460